



École de Conduite Létève

28, avenue Jules-Guesde
03100 MONTLUCON

04 70 05 57 73

Horaires des cours théoriques et pratiques

Théorie :

Deux cours par semaine sont assurés par un enseignant diplômé de la conduite.

Ces cours durent 1h et sont ouverts à tous les élèves inscrits à l'auto-école et ayant réglé leur forfait code.

Les thèmes principaux abordés sont **l'alcool, les stupéfiants, la vitesse, l'accidentologie, téléphones, distracteurs.**

Les horaires sont les suivants :

- Jeudi de 18h à 19h
- Samedi de 10h à 11h

Les séances d'entraînement ont lieu du lundi au samedi d'une durée de 55 mn:

- Lundi : 14h à 18h
- Mardi : 14h à 18h
- Mercredi : 10h à 12h et 14h à 17h
- Jeudi : : 14h à 18h
- Vendredi : 10h à 12h et 14h à 17h
- Samedi : 11h à 12h

Stages de code : D'une durée de 3 Jours, sur inscription à chaque vacances scolaires (15h de code)

RDV Pédagogiques en salle : samedi après midi de 13h à 15h

Pratique :

Du lundi 13h au samedi 15h (maxi 18h le soir)



École de Conduite Létève

28, avenue Jules-Guesde
03100 MONTLUCON

04 70 05 57 73

Liste des enseignants, diplômes et fonctions

Nicolas LETEVE : BEPECASER catégorie B
Autorisation enseigner A300300030 délivrée le 22 juin 2018

Stéphane LAZERAT : BEPECASER catégorie B
Autorisation enseigner A1000300090 délivrée le 23 juin 2020

Cécile SARDIER : BEPECASER catégorie B
Autorisation enseigner A90030060 délivrée le 27 février 2019

Nicolas POGOVZELSKI : BEPECASER catégorie B
Autorisation enseigner A0800300080 délivrée le 21 juin 2018

- Responsable pédagogique : **Nicolas LETEVE**
- Chargé de la relation avec les élèves : **Nicolas LETEVE**
- Référent handicap : **Nicolas LETEVE**

École de Conduite Létève

28, avenue Jules-Guesde
03100 MONTLUCON
04 70 05 57 73
nicolas.leteve@gmail.com



PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions «d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Un voyage école pourra vous être proposé si le contexte sanitaire le permet.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.